



Au travers la mobilisation des agents de la RATP, il serait faux d'affirmer qu'ils ne sont pas ou ne se sentent pas concernés par le projet gouvernemental de réforme des retraites.

La mobilisation de ce jour s'inscrit dans la continuité de celle engagée le 23 mars dernier et lors du rendez-vous du 1^{er} mai. Apprécier la mobilisation sociale par le seul prisme des impacts directs que subissent les usagers, c'est négliger la réalité de la mobilisation, notamment dans les secteurs des activités du tertiaire, de la maintenance, de la vente.

Pour autant, il serait faux d'affirmer que la mobilisation de ce jour est d'un niveau suffisant. Beaucoup reste à faire de la part du syndicalisme et du mouvement social pour porter des propositions, alternatives, démontrer l'injustice sociale des mesures gouvernementales envisagées.

Cette montée d'un rapport des forces favorable aux salariés, au monde du travail, ne peut souffrir d'une dispersion syndicale, c'est le cas à la RATP où seule notre organisation a pris ses responsabilités, a respecté ses engagements pris au niveau national en déposant un préavis de grève.

La CGT ne se résigne pas à une réforme injuste qui passerait par l'allongement des durées de cotisations, l'augmentation des cotisations, le recul de l'âge de départ, la remise en cause des spécificités des différents régimes de retraite.

Ce type de réforme a démontré, depuis 1993, son inefficacité et a provoqué une diminution significative du niveau des pensions amenant les salariés qui en ont les moyens à recourir à des complémentaires remettant, de fait, en cause le système de répartition au profit d'une capitalisation contrainte, mais n'est-ce pas là, en réalité, le but non avoué recherché par le gouvernement et sa majorité ?

De plus, force est de constater que, si le gouvernement est prêt à une nouvelle réforme dans les conditions précitées, il n'a toujours pas fait respecter ses engagements pris en 2003 à voir traiter les questions de la pénibilité du/au travail.

C'est dans ce cadre que la CGT/RATP réaffirme son implication totale contre le projet de réforme envisagé. Oui, à terme, l'ensemble des régimes spéciaux seront concernés, cela a d'ailleurs déjà été le cas en 2003 où les pseudos « garanties » de l'époque ont volé en éclats quatre ans plus tard.

La stratégie du gouvernement est toujours la même : diviser les salariés, les opposer afin de tirer l'ensemble des acquis sociaux vers le bas. Que personne ne soit dupe de cette situation.

C'est pour cette raison qu'après les mobilisations du 23 mars et de ce 27 mai, la CGT/RATP travaillera à l'élargissement des luttes avec l'ensemble des salariés et des organisations syndicales de notre entreprise qui refuse de se soumettre à ce que l'on nous présente comme une fatalité.